

Question orale de M. Sadik Köksal, Député, adressée à Mme Barbara Trachte, Ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé

Objet : Le suivi de la **résolution visant la sensibilisation aux différents types de contraception, y compris masculine (suite)**

Madame la Ministre-présidente,

En octobre 2022, nous votions ici à l'unanimité une proposition de résolution visant la sensibilisation aux différents modes de contraception, y compris masculine, afin de tendre vers une égalité entre les différents modes de contraception mais aussi de bousculer les codes et interroger notre vision encore très inégalitaire de la contraception, qui repose en immense majorité sur les épaules des femmes.

Alors que de nombreux nouveaux contraceptifs masculins sont aujourd'hui en développement, que l'on espère efficaces, sûrs, pratiques et réversibles, ils peinent toujours à être commercialisés, répandus et surtout, remboursés.

- En Belgique, des recherches sont menées concernant l'homologation des contraceptifs masculins. Qui sont les acteurs concernés et investis dans les recherches ? Est-ce que la Cocof y participe d'une manière ou d'une autre ?
- Je me demandais également si des centres de planning agréés par la Cocof offraient déjà des consultations en matière de contraception masculine ? Je pense particulièrement à l'anneau thermique. Est-ce que des vasectomies y sont aussi réalisées ?
- Pour conclure, je suis extrêmement satisfait de la refonte et modernisation du site love attitude, qui sera bientôt renommé en « mon planning familial.be ». Le subside qui avait été octroyé pour ce faire prévoit-il aussi le développement des réseaux sociaux de love attitude ?

D'avance, je vous remercie pour vos réponses.



Sadik Köksal